

La diplomatie des villes dans les mondes latins, musulmans et byzantins (XII^e-XVI^e siècle)

L'essor des villes occidentales et leur organisation en communes, pourvues de *regalia* (Italie communale) ou de privilèges, de franchises (France, Flandres, Espagne, etc.), se sont fondés sur une panoplie de techniques, d'outils et de pratiques de gouvernement qui ont transformé les organismes urbains en laboratoires politiques. Quelles raisons, quels objectifs et même quelle légitimité ces villes eurent-elles à déployer une action diplomatique qui peut paraître comme un secteur essentiel, sinon réservé de la souveraineté ? Les réponses sont à ce jour à découvrir. Autour du bassin méditerranéen, d'autres cultures religieuses, politiques, économiques se sont développées au cours des XII^e-XVI^e siècles dans et autour de villes qui ont cultivé avec les pouvoirs des relations diverses. Leurs développements sociaux et économiques présentent néanmoins d'évidentes convergences avec l'évolution des villes européennes. Pour mesurer les singularités du fait diplomatique urbain en tous ces espaces, ce programme pluriannuel adopte de ce fait une démarche comparatiste et dépasse les trop strictes frontières du Moyen Âge pour englober la première modernité, classiquement définie en Europe comme celle d'un nouveau paradigme diplomatique marqué par la naissance des ambassades permanentes.

Cinq axes d'étude seront successivement ouverts au cours de ce programme engagé par le CEMM (Montpellier), le CERM (Trieste), le CIHAM (Lyon-Avignon) et l'EfRome :

- 1/ Normes et statuts de la négociation urbaine (Montpellier – 17-18 nov. 2017) ;
- 2/ Logistiques et desseins de la diplomatie des villes (Avignon – 8-9 nov. 2018) ;
- 3/ Temps et coûts de la diplomatie urbaine ;
- 4/ Réseaux diplomatiques urbaines ;
- 5/ Apogée de la diplomatie ? Les ligues urbaines.

2. – Logistiques et desseins de la diplomatie des villes (Avignon – 8-9 novembre 2018)

La deuxième rencontre, organisée par le CIHAM, vise à étudier les questions d'organisation des négociations urbaines. Elle tend à valoriser l'étude des documents de la pratique diplomatique, décrivant les arcanes de la nomination des représentants des villes, obéissant à des processus décisionnels parfois complexes dans lesquels interviennent de multiples conseils. La mobilisation des archives urbaines censées prouver le bon droit des demandes, la production d'instructions remises aux orateurs, de lettres de créance et de conduit, autant que les rapports écrits et oraux que ces représentants proposaient à leurs mandants et dans lesquels ils exposaient avec plus ou moins d'élégance les doutes et les résultats de la mission qu'ils avaient accepté de remplir seront au cœur des investigations. Tout ceci, de toute évidence, nous conduira à ne pas négliger, voire à envisager les objectifs politiques des villes, mais en demi-teinte, comme toile de fond, comme moteur de ces pratiques. La séance entend donc valoriser les cas d'espèce, fondés sur des dossiers documentaires singuliers, mettant en scène les questions relatives à la nomination, à l'armement argumentatif des ambassadeurs et à la narration des résultats de leur action diplomatique.

Les propositions de communication devront comporter titre et résumé de 400 à 600 mots, ainsi qu'un bref CV, à adresser avant le 30 juin 2018 à :

cammaros@units.it ; patrick.gilli@univ-montp3.fr ; armand.jamme@univ-lyon2.fr

P. Cammarosano (Univ. Trieste) ; P. Gilli (Univ. Montpellier 3) ; A. Jamme (CNRS Lyon)